



Site : <http://magonty.fr>

Courriel : contact@magonty.fr

AVANT LES VACANCES



Salle comble à la réunion publique du Galet le 30 juin 2016. M le Maire F. Raynal a présenté les avancées du projet depuis la dernière rencontre publique du 17 mars.

La collaboration réunissant le Comité de quartier et Syndicat, le CLAC, des ASL des riverains du Petit Gazinet, de l'Alouette 2. favorisé la réflexion et le travail sur le projet du Chappement.

Des ateliers de concertation avec les élus, les services de la ville de Pessac et les services de Bordeaux Métropole nous ont permis d'aboutir à ce résultat :

- sur la zone 1A (le Pacha) 100 logements, les zones 2 A, B, C, D, E 200 logements
- construction R+1 et R+2 maximum, en préservant le cœur de l'ilot boisé, les arbres remarquables.

(Pour mémoire le projet initial était de 785 logements.)

La commission d'enquête a rendu ses conclusions sur le PLU.

Vous pouvez en prendre connaissance sur le site de Bordeaux Métropole

<http://www.bordeaux-metropole.fr/Vivre-habiter/Construire-et-relever/Plan-local-d-urbanisme-PLU/Le-PLU-3.1#enquetepublique>

Les observations sur Pessac démarrent à la page 542. Vous trouverez celles du comité de quartier (PESS 047) et les réponses page 565 et suivantes, concernant Chappement, les réponses figurent dans la synthèse p 621



DÉTENTE & LOISIRS

Avenue de Magonty

Vendredi 8 juillet à 22 h 30

Projection gratuite



Cinéma en plein-air

proposée par la Ville de Pessac.

Le Comité de quartier de Magonty

vous souhaite des

